



Sortie d'indivision

Par Rigoletto

Bonjour,

Nous sommes 6 enfants en indivision sur la propriété agricole de nos parents décédés (2012 puis 2018).

Une de nous désirant sortir de l'indivision, pour racheter sa part, nous avons fait venir 3 agents immobiliers car de toute évidence, au décès de notre père, le notaire avait surestimé la valeur du bien, ce que les estimations ont confirmé. Nous pensions faire une moyenne de ces estimations pour déterminer une valeur correcte mais notre s?ur ne parle que de notaire.

Nous pourrions donc demander à un notaire (autre que celui de notre s?ur) d'estimer lui aussi le bien, mais au final, qui l'emportera ?! Qui des agences immobilières et des notaires est le mieux placé pour cette estimation ?

Par ailleurs, quand des frères et s?urs rachètent la quote-part de l'un des coindivisaires, j'ai entendu parler d'une "décote"; qu'en est-il ?

Merci pour vos éclaircissements !

Par ESP

Bonsoir

Pour voir toutes les ventes de terrains et ou immobilier de votre secteur depuis 5 ans, utilisez ceci...

[url=https://app.dvf.etalab.gouv.fr/]https://app.dvf.etalab.gouv.fr/[/url]